

# LA CONSOMMATION DES BOISSONS

par

**Henri BROUSSE**

## AVANT-PROPOS

Sous le titre « La consommation des boissons en France » le C.R.E.D.O.C. a déjà publié un important ouvrage consacré à l'évaluation des dépenses des ménages pour l'achat des boissons, de 1950 à 1957. Une mise à jour vient d'en être faite, dont il n'est possible de donner ici qu'un très bref résumé, dans lequel seront présentés tous les principaux résultats de 1950 à 1959 inclusivement.

## INTRODUCTION

La mise à jour des séries concernant les quantités consommées des diverses boissons et la répartition entre boissons consommées à domicile et hors domicile à des prix différents, a mis en évidence les progrès très récents qui ont été accomplis dans l'établissement des statistiques de base. Les améliorations qui en résultent ont souvent pu être étendues aux années antérieures, les estimations concernant la fraude ont pu être révisées ; en outre, la classification des boissons a été légèrement changée, ce qui modifie quelque peu les totaux par groupe de boissons <sup>(1)</sup>.

Pour ces diverses raisons, les résultats que nous présentons ci-dessous, pour les années 1950 à 1957, ne sont pas toujours les mêmes que ceux publiés dans l'ouvrage sur la « Consommation des boissons » <sup>(2)</sup>.

Les nouvelles données peuvent être tenues pour définitives, sauf de très rares exceptions.

En ce qui concerne les définitions, le régime légal et fiscal des boissons alcooliques, les difficultés rencontrées et la méthode utilisée, le lecteur est prié de se reporter aux pages 23 à 29 de « La Consommation des boissons en France » <sup>(2)</sup>.

Dans le cadre étroit de cette publication nous ne donnons que les résultats concernant les **quantités consommées** et les **dépenses** pour l'achat des boissons, c'est-à-dire les résultats finals. Les données de base sur la production, les ventes, les stocks, le commerce extérieur, les déclassé-

(1) Par exemple les vins doux naturels qui sont consommés comme les vins de liqueur, hors des repas, ont été joints aux apéritifs et séparés du vin.

(2) Op. cit.

ments, qui font l'objet de tableaux et d'annexes de l'ouvrage déjà cité, et qui ont été corrigés et mis à jour, sont exclus.

Pour la lecture des tableaux qui suivent, il est nécessaire de rappeler que :

1) L'autoconsommation, ou consommation de producteurs, est comptée aux prix de vente par les viticulteurs.

2) Les boissons achetées pour être consommées à domicile sont comptées aux prix de détail.

3) Les boissons consommées hors domicile, c'est-à-dire dans les collectivités (internats des établissements d'enseignement, hôpitaux, hospices, cantines d'usines et d'administrations) ainsi que dans les cafés, hôtels et restaurants, sont comptées au prix de gros.

Pour obtenir le prix réel payé par les consommateurs il faudrait ajouter la marge (légère) des collectivités et la marge brute (beaucoup plus importante), des hôtels, cafés et restaurants. Mais, par convention internationale, les marges brutes (ou valeurs ajoutées) sont comptées dans les dépenses d'hôtels, cafés, restaurants et les dépenses de boissons ne sont comptées, au chapitre boissons, que pour les valeurs aux prix d'achat par les hôtels, cafés, restaurants et collectivités, c'est-à-dire aux prix de gros.

L'autoconsommation, la consommation à domicile et la consommation hors domicile, étant évaluées à des prix différents, leur total n'a pas de signification. Dans le calcul de la dépense, il faut négliger l'autoconsommation, compter la consommation à domicile aux prix de détail, et la consommation hors domicile aux prix de gros augmentés des marges des établissements.

Si l'on veut connaître la valeur de la consommation, on devra estimer l'autoconsommation, non plus aux prix de vente par le viticulteur, mais aux prix que celui-ci aurait payés s'il avait acheté les quantités correspondantes dans le commerce. Mais on peut supposer que le viticulteur aurait, dans ce cas, consommé moins, et l'estimation de la dépense aux prix de détail est trop forte.

Comme on ne peut additionner des quantités de boissons, qui diffèrent entre elles, soit par leur nature, soit par leur qualité et leur prix, on a additionné des valeurs exprimées aux prix de 1954. On a ainsi obtenu des indices de volume ramenés à la base 100 en 1950.

Ces indices de volume peuvent être comparés aux indices de production dans le cas où il s'agit d'une boisson relativement bien définie, par exemple les vins courants. Ils en diffèrent cependant légèrement : en effet l'indice de volume (1) tient compte de l'augmentation (ou de la diminution) de la qualité (et par conséquent de la valeur par unité de volume). C'est pourquoi l'indice de volume est préférable à l'indice quantité.

On trouvera au tableau I les indices de volume des principaux groupes de boissons.

Les spiritueux paraissent en stagnation sinon en léger recul ; le cidre a beaucoup diminué ; la bière et les boissons sans alcool sont en rapide expansion. Le vin, dont le poids dans la consommation totale représente autant que toutes les autres boissons réunies, détermine en fait l'évolution moyenne de ces consommations.

(1) L'indice de volume est :  $\frac{q'P_0}{q_0P_0}$

TABLEAU I

## Évolution du volume de la consommation des boissons

(Indices 1950 = 100)

ANNÉES	VIN	APÉRITIFS	EUX-DE-VIE ET LIQUEURS	CIDRE	BIÈRE	EUX MINÉRALES	BOISSONS GAZEUSES	JUS DE FRUITS	ENSEMBLE
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
1950	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1951	106	106	106	115	105	110	100	140	106
1952	113	105	106	94	114	119	120	200	110
1953	118	100	106	109	121	132	100	220	114
1954	117	97	100	100	128	142	107	300	112
1955	120	90	94	92	142	172	136	450	113
1956	121	95	94	87	149	176	117	600	115
1957	120	98	93	70	183	206	147	700	117
1958	109	90	86	64	200	195	130	700	109
1959	113	92	92	77	228	219	147	900	116

L'été 1958, frais et pluvieux, a fait reculer plus ou moins la consommation des diverses boissons. L'été 1959, très chaud et très sec, a été marqué par une vive reprise.

Ainsi, la consommation de l'ensemble des boissons paraît plafonner depuis 1953. Il se peut, comme on le verra au paragraphe concernant les apéritifs et les eaux-de-vie, que nos estimations de la fraude sur les spiritueux, à partir de 1954, aient été trop prudentes, mais, même en faisant une part beaucoup plus large à la fraude, l'allure de l'indice d'ensemble n'en serait pas affectée d'une façon vraiment sensible.

Nous étudierons successivement chacun des principaux groupes de boissons (paragraphe I à VI) pour terminer (paragraphe VII) sur une tentative d'évaluation de la valeur pour le consommateur final de l'ensemble des produits considérés, en distinguant selon qu'ils ont été achetés pour la consommation à domicile, autoconsommés ou servis hors domicile (cantines, cafés, restaurants).

## I. — LES VINS

## A. — Les quantités

Les quantités consommées ont été ventilées entre la consommation propre des producteurs, celle des ménages qui achètent leur vin et celle des collectivités (voir tableau II).

L'autoconsommation a été évaluée à partir de la consommation déclarée en franchise, dont on a enlevé les pertes (ou consumes), et à laquelle on a ajouté une estimation de la quantité non déclarée. Le résultat n'est donc pas très précis. Mais il ne faut pas s'étonner des fluctuations. Quand le vin se vend mal (de 1950 à 1956) les viticulteurs en consomment davantage,

TABLEAU II

**Quantités de vin consommées**  
(milliers d'hectolitres)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
<b>Vins courants :</b>										
Autoconsommation (1) .....	11 550	14 300	13 680	13 200	13 000	13 500	12 760	10 000	9 000	11 500
Commercialisés :										
Vins rouges .....	30 761	29 448	31 046	31 553	32 966	34 102	34 320	37 014	34 208	33 312
Vins blancs et rosés .....	7 690	7 362	7 762	7 888	8 241	8 526	8 580	9 253	8 552	8 328
Intendance militaire .....	266	261	473	433	440	450	360	380	276	300
Total .....	38 717	37 071	39 281	39 874	41 647	43 078	43 260	46 647	43 036	41 940
Total vins courants .....	50 267	51 371	53 961	53 074	54 647	56 578	56 020	56 647	52 036	53 440
<b>Vins d'appellation d'origine :</b>										
Champagnes .....	156	166	149	154	179	204	253	276	221	230
Autres appellations .....	1 621	2 454	3 452	4 285	3 651	3 241	3 512	2 834	2 760	3 040
<b>Total général .....</b>	<b>52 044</b>	<b>53 991</b>	<b>56 562</b>	<b>57 513</b>	<b>58 477</b>	<b>60 023</b>	<b>59 785</b>	<b>59 757</b>	<b>55 017</b>	<b>56 710</b>

(1) Autoconsommation des producteurs, y compris une estimation des quantités non déclarées.

quand il se vend cher (1957 et surtout 1958) ils restreignent leur consommation.

En principe, les quantités commercialisées sont connues avec précision, puisqu'elles résultent du relevé des acquits au moment où le vin quitte les chais des négociants, pour le magasin de détail. En pratique, à la campagne, il y a des livraisons directes, sans acquit, du propriétaire au détaillant. Ces fraudes, difficiles dans les régions de grosses productions (très surveillées) restent limitées, bien qu'elles aient tendance à s'accroître.

Les ventes de vins courants ont marqué un accroissement certain mais modéré. Les irrégularités de cette progression peuvent être attribuées, pour 1951 à la récession, pour 1957 et 1958 à la récolte très déficitaire de 1956 qui a provoqué une hausse considérable des prix et une restriction de la consommation en 1958 et 1959. Mais les détaillants ont eu le temps, au début de 1957, d'augmenter leur stock de vins courants, ce qui a eu pour résultat de gonfler très légèrement le chiffre de 1957.

L'augmentation de la commercialisation des vins d'Appellation d'Origine Contrôlée a été plus rapide. Cependant les gelées de 1956, en raréfiant la marchandise, surtout dans le Bordelais, ont freiné brutalement, mais de manière passagère, la consommation.

Alors que, pour les vins courants, les stocks des détaillants, renouvelés tous les huit à quinze jours, n'exercent, sauf année exceptionnelle, aucune influence sur les chiffres de mise en consommation, il n'en va pas de même pour les vins d'Appellation.

En ce qui concerne les Champagnes, la statistique repose sur la comptabilité des sorties des caves. Cette précision n'empêche pas les stockages ou déstockages spéculatifs chez les intermédiaires, de modifier quelque peu les quantités livrées au consommateur. C'est la hausse brutale des prix intervenue en 1958 et 1959 qui explique la diminution des ventes.

Pour les autres vins d'Appellation Contrôlée (dans lesquels ont été compris les vins d'Alsace mais pas les vins doux naturels et les vins de liqueur) la statistique repose sur les droits de circulation, comme pour les vins courants, c'est-à-dire sur les sorties des caves des négociants <sup>(1)</sup>. Le jeu des stocks chez les détaillants n'a pu être déduit. Toutefois, les erreurs provenant de ce fait restent faibles.

La consommation totale de vin s'est accrue lentement jusqu'au coup de frein dû à la hausse brutale des prix en 1958. Cette croissance de la consommation ne paraît pas dépasser l'accroissement de la population. Mais ce n'est là qu'une illusion, car les enfants de moins de 13 ans, dont les effectifs ont considérablement augmenté de 1950 à 1959, n'interviennent pratiquement pas dans la consommation du vin ; en revanche, ils représentent une extension du potentiel de consommation pour les prochaines années.

Si l'on considère la population de 15 ans et au-dessus <sup>(2)</sup>, la consommation totale par tête, a varié comme l'indique le tableau III.

On voit que la consommation de vin par tête a augmenté jusqu'en 1955, est restée stable pendant trois ans et a diminué en 1958, en raison de la hausse considérable des prix.

Celle des vins courants commerciaux ne s'est guère modifiée. Mais la baisse de 1958 et 1959 n'est que passagère, et dès 1960 on devrait retrouver le niveau de 1954-1957.

(1) Notamment les déclassements opérés chez les producteurs et chez les négociants ont été déduits.

(2) Ce faisant, on néglige la très faible consommation des enfants de 0 à 14 ans, mais on compte en revanche les vieillards comme consommateurs à part entière alors qu'ils boivent moins de vin que les adultes.

TABLEAU III

## Consommation de vin en litres par tête

ANNÉES	CONSUMMATION TOTALE (achats + autoconsommation)	DONT : VIN COURANT	
		Commercialisé	Autoconsommé
1950	160	119	36
1951	166	114	44
1952	173	120	45
1953	176	122	41
1954	180	128	40
1955	184	132	41
1956	183	132	39
1957	182	142	30
1958	167	131	27
1959	172	127	35

La consommation du Champagne, à peu près stable jusqu'en 1953, a augmenté rapidement à partir de 1954 et, sans l'arrêt passager, dû aux gelées de 1956, elle aurait doublé en cinq ans.

La consommation des autres vins d'Appellation est, elle-même, depuis 1957 (par suite des gelées de 1956), au-dessous du niveau où elle devrait normalement se situer.

## B. — Les valeurs

Les résultats en valeur figurent au tableau IV. Les prix des vins auto-consommés résultent, depuis 1957, des relevés hebdomadaires des prix de vente à la propriété ou dans les coopératives de vinification, effectués par les Contributions Indirectes dans les grosses régions de production. Avant 1957, les prix indiqués par les Indirectes sont seulement très voisins de la réalité. On peut donc dire que la précision de la valeur des vins auto-consommés dépend presque uniquement du degré d'approximation des quantités notées comme consommées à la propriété. Les prix à la production n'ont cessé de baisser jusqu'en 1956, puis ont augmenté de 50 % en 1957 et de 70 % de 1957 à 1958.

Pour les vins courants commercialisés (vendus à la tireuse ou en bouteilles capsulées), les prix sont fixés selon le degré et observés par l'I.N.S.E.E. à Paris et dans 17 villes de province. Il a été tenu compte de la disparition progressive des vins à la tireuse et de leur remplacement par les bouteilles capsulées, ainsi que du lent accroissement du degré moyen des vins courants. L'exactitude du calcul en valeur dépend donc de la précision avec laquelle sont connues les quantités vendues (et il semble que l'erreur possible ne devrait pas dépasser 5 %). Elle dépend aussi de la répartition entre consommation à domicile et consommation hors domicile qui, bien entendu, n'est qu'approximative. Cependant, comme la quantité consommée à domicile (80 %) l'emporte de très loin sur la quantité à consommer sur place (20 %) l'erreur relative reste faible et le calcul des dépenses doit être jugé assez exact.

En ce qui concerne les Appellations d'Origine, le calcul est extrêmement délicat. On possède bien les chiffres des récoltes pour les 300 Appellations

**Dépenses de consommation de vin**  
(milliards de francs courants)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
<b>Vins courants :</b>										
Autoconsommation (1) .....	40	43	41	37	36	38	40	46	72	58
Consommation commercialisée :										
A domicile (2) .....	228	192	230	234	252	265	278	344	485	490
Hors domicile (3) .....	35	30	36	36	39	41	43	54	75	76
<b>Vins d'appellation :</b>										
Champagne :										
Consommation à domicile (2) ....	4,6	5,2	6,0	6,2	7,0	7,6	9,4	10,9	11,1	13,0
Consommation hors domicile (3) ..	5,4	6,2	7,2	7,5	8,5	9,1	11,3	13,0	13,1	15,4
Autres vins d'Appellation :										
Consommation à domicile (2) ....	28,9	41,7	57,7	74,2	65,4	66,9	73,8	65,7	89,0	110,0
Consommation hors domicile (3)...	8,5	12,9	18,6	23,9	21,2	21,6	23,8	21,0	27,4	36,9
<b>Totaux :</b>										
Consommation commercialisée :										
A domicile (2) .....	262	239	294	314	324	340	361	421	585	613
Hors domicile (3) .....	49	49	62	67	69	72	78	88	116	128
Autoconsommation (1) .....	40	43	41	37	36	38	40	46	72	58
Achats de l'Intendance militaire .....	1	1	2	2	2	2	2	2	1	1
<b>TOTAL GÉNÉRAL .....</b>	<b>352</b>	<b>332</b>	<b>399</b>	<b>420</b>	<b>431</b>	<b>452</b>	<b>481</b>	<b>557</b>	<b>774</b>	<b>800</b>
<b>TOTAL AUX PRIX DE GROS (4)</b>	<b>346</b>	<b>330</b>	<b>397</b>	<b>417</b>	<b>429</b>	<b>449</b>	<b>473</b>	<b>530</b>	<b>726</b>	<b>793</b>

(1) Valeur aux prix à la production, y compris la fraude.

(2) Valeur aux prix de détail.

(3) Valeur aux prix de gros.

(4) Le total aux prix de gros se trouve proche du total général parce que si les vins commercialisés ont une valeur nettement inférieure à celle qui est comprise dans le total général, l'autoconsommation se trouve, par contre, comptée à une valeur beaucoup plus élevée qu'aux prix à la production.

Contrôlées et les sorties de chais des propriétaires, par Appellation (calculées par l'Institut National des Appellations d'Origine) mais cela n'élimine que la durée de conservation à la propriété, non la durée de garde avant mise en vente par les négociants. Celle-ci peut s'élever à plusieurs années pour les vins de grande classe. En outre, les exportations ne sont connues que par grande région d'origine (Bordeaux, Bourgogne, etc...) non pour chacune des 300 Appellations. Or, pour être précis, le calcul devrait comporter, pour chaque année, les quantités de chaque cru et de chaque millésime mises en vente au détail, sur le territoire métropolitain. La valeur de chaque cru dépend, en effet, de l'année de la récolte, au moins autant que de l'Appellation elle-même. En outre, les cotations ne sont relevées que dans les catalogues de quelques grandes maisons, elles varient au cours de l'année, et ne couvrent pas toutes les Appellations.

Ajoutons que la répartition entre consommation à domicile et hors domicile repose sur des renseignements assez peu précis, provenant du gros négoce. C'est pourquoi il est impossible d'obtenir davantage qu'une approximation.

Parmi les vins de Champagne, l'éventail des qualités étant bien moins vaste et les quantités consommées étant connues avec une bien meilleure précision, on peut admettre que les résultats que nous présentons ne sont pas très éloignés de la réalité.

La valeur de ceux-ci étant ainsi précisée, on peut maintenant se demander quelles conclusions en tirer.

Laissant de côté le vin autoconsommé, on observe que la dépense en francs courants, pour l'achat du vin ordinaire, a au moins doublé de 1950 à 1959, mais que, pendant la même période, la dépense pour les vins d'Appellation a au moins triplé, qu'il s'agisse du Champagne ou des autres Appellations. Il y a donc une orientation très nette de la demande en faveur des vins de qualité.

### C. — Les indices de volume

Pour tenir compte des variations de valeur de la monnaie, nous avons calculé des indices de la dépense pour les vins, en francs constants (francs 1954) <sup>(1)</sup>.

Comme on l'a vu précédemment, la qualité du vin courant s'est progressivement améliorée, elle a donc influencé l'évolution de l'indice de volume.

## II. — LES APÉRITIFS

On comprend généralement sous le nom d'apéritifs :

- 1) Les apéritifs à base de vin, qui comprennent les vermouths.
- 2) Les apéritifs à base d'alcool, qui sont : les anis, les bitters, amers, goudrons et gentianes.
- 3) Les vins de liqueur, qui comprennent les vins de liqueur importés (porto), etc..., les vins de liqueur d'Appellation et le Pineau.

Nous y avons ajouté les vins doux naturels généralement consommés en guise d'apéritifs.

---

(1) Voir p. 49, Tableau I, colonne I.



## A. — Les quantités

Il n'est pas possible d'opérer une ventilation précise entre les apéritifs anisés d'une part, et les apéritifs du type amers, bitters, gentianes et goudrons d'autre part. En outre la fraude introduit une grande imprécision dans le total. Les évaluations de celle-ci reposent seulement sur des appréciations personnelles. Le tableau V indique les niveaux de consommation en quantité, en isolant l'estimation très prudente, retenue pour la fraude.

Elle s'exerce presque uniquement sur les apéritifs anisés. Comme ils supportent des taxes beaucoup plus élevées que les autres apéritifs, il y a beaucoup plus à gagner sur les anis que sur les apéritifs à base de vin par exemple.

TABLEAU V  
Consommation des divers apéritifs  
(en milliers d'hectolitres)

ANNÉES	APÉRITIFS à base de vin et vermouths	APÉRITIFS à base d'alcool		VINS DOUX naturels	VINS de liqueur	FRAUDE
		Anisés	Amers Gentianes Bitters Goudrons			
1950	1 000	300	100	...	48	80
1951	1 000	327	100	...	50	85
1952	974	322	100	...	56	90
1953	861	269	95	220	61	90
1954	809	234	90	295	58	95
1955	658	218	85	345	63	95
1956	679	236	85	407	69	100
1957	662	258	80	437	71	105
1958	538	237	80	303	73	110
1959	531	252	82	443	62	115

L'augmentation de la fraude depuis 1953 a été vraisemblablement plus rapide qu'il n'est indiqué ici et il est probable, sans qu'on puisse en avoir la preuve, que la surtaxation extrêmement lourde qui frappe les apéritifs anisés n'a pas eu pour effet de faire baisser la consommation d'une façon aussi profonde que le signalent les statistiques, mais de diminuer les quantités d'apéritifs anisés qui paient les taxes, et d'accroître d'autant la consommation clandestine.

En ce qui concerne les apéritifs à base de vin, l'aggravation des taxes a provoqué un transfert de la demande au profit des vins doux naturels, qui sont soumis au régime fiscal des vins.

## B. — Les valeurs

Les tableaux VI et VII donnent les résultats en valeur, aux prix courants.

## C. — Les indices de volume

On trouvera au tableau I <sup>(1)</sup> les indices de « volume » de la consommation des apéritifs.

(1) Voir p. 49, colonne 2.

Ces indices qui comprennent la fraude, sont entachés de l'incertitude déjà signalée et, à partir de 1954, peuvent être différents de la réalité de quelques points.

TABLEAU VI

**Consommation des apéritifs à domicile**

(en milliards, aux prix de détail)

ANNÉES	APÉRITIFS à base de vin	APÉRITIFS à base d'alcool	VINS DOUX naturels et VINS de liqueur	FRAUDE	TOTAUX (arrondis)
1950	22,5	2,9	7,6 <sup>(1)</sup>	1,4	34
1951	24,2	3,2	7,6 <sup>(1)</sup>	1,5	37
1952	26,9	3,6	8,4 <sup>(1)</sup>	1,8	41
1953	24,8	3,3	10,4	1,9	40
1954	26,2	3,3	14,2	2,4	46
1955	23,3	3,6	16,7	2,7	46
1956	25,2	5,7	19,0	3,3	53
1957	30,2	8,4	21,5	3,7	64
1958	31,3	9,0	20,5	4,6	65
1959	34,7	10,8	27,9	5,1	78

(1) L'absence de données sur les quantités de vins doux naturels consommées a été comblée par une estimation.

TABLEAU VII

**Consommation des apéritifs hors domicile**

(en milliards, aux prix de gros)

ANNÉES	APÉRITIFS à base de vin	APÉRITIFS à base d'alcool	VINS DOUX naturels et VINS de liqueur	FRAUDE	TOTAUX (arrondis)
1950	12,0	17,6	1,3 <sup>(1)</sup>	3,3	34
1951	12,9	19,7	1,5 <sup>(1)</sup>	3,6	38
1952	14,4	21,9	1,7 <sup>(1)</sup>	4,5	42
1953	13,2	21,2	2,1	4,7	41
1954	14,0	22,7	2,9	5,7	45
1955	12,4	23,9	3,7	6,2	46
1956	13,5	28,5	4,3	7,5	54
1957	11,9	31,3	5,4	8,7	57
1958	12,6	34,8	4,9	10,3	63
1959	13,8	48,6	6,2	12,9	81

(1) Les données concernant les vins doux naturels correspondent, jusqu'en 1956, aux récoltes de vins doux non transformés en vins de liqueur et à partir de 1957, aux sorties de chais des récoltants sous forme de vins doux. Les variations des stocks du négoce peuvent expliquer certaines baisses comme celles de l'année 1958. Ces derniers prévoyant la hausse des prix consécutives aux gelées ont probablement fait leur plein en 1957 et acheté beaucoup moins en 1958.

### III. — LES EAUX-DE-VIE ET LIQUEURS

#### A. — Les quantités

Les chiffres des quantités d'eaux-de-vie et liqueurs, consommées par l'intermédiaire du commerce, présentent des degrés divers de précision selon l'eau-de-vie considérée.

En ce qui concerne le **Cognac**, les chiffres paraissent sûrs.

Pour l'**Armagnac** ils le sont beaucoup moins, du moins jusqu'en 1955 (à partir de 1956 les renseignements sont meilleurs), mais l'erreur commise reste très faible en valeur absolue, étant donné le petit volume commercialisé.

Les chiffres concernant les **autres eaux-de-vie de vin** (Brandy et Fine), semblent approcher la réalité.

Pour les **eaux-de-vie de marc de raisin** (marc de Bourgogne), les documents de base portent sur la production. Celle-ci subit des fluctuations considérables (de 0 à 50 000 hl en alcool pur) qui ne se répercutent, que dans une faible mesure, sur la consommation. Aussi, les chiffres que nous avons adoptés, compte tenu des exportations <sup>(1)</sup>, ne sont pas suffisamment précis, mais ils tournent autour de la réalité et la tendance qu'ils décèlent sur plusieurs années peut être retenue.

Parmi les **eaux-de-vie de cidre**, on a pu assez bien dégager la consommation de Calvados, mais la consommation des autres eaux-de-vie de cidre est imprécise (on n'a de données que sur leur production), les variations de stock ne sont pas connues et nous avons dû procéder à des corrections.

Pour les **eaux-de-vie de fruits** les chiffres sont tout juste approximatifs. Il en est de même pour les **eaux-de-vie de fantaisie** obtenues en mélangeant de l'alcool de rétrocession à certaines eaux-de-vie de fruits.

Par contre la consommation du **Genièvre** et du **Whisky** est évaluée avec assez d'exactitude.

La consommation de **Rhum** provient uniquement d'importations qui ne peuvent pas échapper à la taxation au moment de la mise en vente. Les chiffres sont donc très sûrs en ce qui concerne les rhums de marque, un peu moins pour les rhums courants dont une faible partie (mal connue) est utilisée en pâtisserie.

Pour les **liqueurs** par contre, les chiffres sont seulement approximatifs et l'erreur peut être de l'ordre de 10%.

On peut dire que, dans l'ensemble, la consommation des eaux-de-vie commercialisées régulièrement, est connue avec une précision acceptable. Malheureusement il existe une fraude importante qui échappe à toute mesure et dont on ne peut donner qu'un ordre de grandeur <sup>(2)</sup>.

En dehors des quantités écoulées par le commerce, régulièrement ou non, certaines eaux-de-vie (Cognac, Armagnac, eaux-de-vie de marc, eaux-de-vie de cidre) donnent lieu à une autoconsommation de la part des récoltants et à une certaine vente directe à leurs voisins ou amis, sur laquelle on manque de précision.

On trouvera au tableau VIII la consommation par l'intermédiaire du commerce et la consommation des récoltants et de leurs voisins ou amis (il s'agit d'une estimation sommaire).

(1) Moyennes mobiles de trois années consécutives, dont l'année considérée est la plus récente.

(2) Pour plus de détails, le lecteur pourra se reporter à notre ouvrage sur la « Consommation des Boissons ».

TABLEAU VIII

**Consommation des eaux-de-vie**  
(en milliers d'hectolitres)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
<b>Consommation commercialisée :</b>										
Cognac .....	60,0	62,5	58,5	58,1	59,5	58,9	71,6	84,7	65,0	57,1
Armagnac .....	12,0	15,0	15,0	15,0	20,0	20,0	17,7	17,5	17,7	5,3
Autres eaux de vie de vin .....	53,3	33,4	28,8	51,7	37,0	37,6	38,2	36,3	40,0	35,0
Eaux-de-vie de marc de raisin .....	24,0	24,0	33,0	40,0	38,0	45,0	42,0	59,0	54,0	47,0
Eaux-de-vie de cidre .....	68,7	83,3	104,2	93,7	73,9	51,2	46,9	43,5	28,5	42,7
Eaux-de-vie de fruits .....	22,6	22,6	22,6	22,6	18,0	13,5	11,3	11,3	11,3	13,5
Eaux-de-vie de fantaisie .....	33,8	45,1	45,1	45,1	45,1	22,6	18,0	18,0	22,6	27,1
Genièvre .....	33,0	40,0	42,0	31,0	29,0	22,0	23,0	24,0	22,0	39,0
Whisky .....	1,4	3,0	4,2	6,8	5,3	8,0	9,7	8,4	8,3	14,0
Rhums de marque .....	106,7	126,7	117,8	117,8	108,9	82,2	88,9	86,7	77,8	66,0
Rhums courants .....	292,0	350,0	326,0	325,0	295,0	246,0	274,0	270,0	236,0	190,0
Liqueurs .....	70,6	72,8	71,3	67,3	62,4	61,4	63,4	67,2	60,4	62,8
Crèmes de cassis .....	6,3	6,3	6,3	6,3	8,3	7,4	8,6	6,0	6,0	6,0
Totaux non compris la fraude .....	784,4	884,7	874,8	880,4	800,4	675,8	713,3	732,6	649,6	606,0
Fraude .....	145,0	140,0	135,0	135,0	130,0	130,0	125,0	120,0	115,0	110,0
Totaux y compris la fraude .....	929	1 025	1 010	1 015	930	806	838	853	765	716
<b>Consommation des récoltants .....</b>	540	520	520	500	410	416	400	330	240	345
Quantités vendues ou données par les producteurs .....	225	→	→	→	→	→	→	→	→	→
<b>TOTAUX APPROXIMATIFS .....</b>	765	745	745	725	635	640	625	555	465	570

**TABLEAU IX**  
**Consommation des eaux-de-vie et liqueurs**  
(en milliards de francs courants)

ANNÉES	CONSOMMATION A DOMICILE				CONSOMMATION HORS DOMICILE		
	Autoconsommation aux prix à la production	Achats : aux prix de détail			Aux prix de gros		
		Consommation taxée	Fraude	Ensemble	Consommation taxée	Fraude	Ensemble
1950	4,0	26,1	1,8	27,9	22,4	6,4	28,8
1951	4,3	29,6	1,8	31,4	27,0	7,2	34,2
1952	4,7	32,2	1,5	33,7	29,2	7,3	36,5
1953	4,8	33,1	2,0	35,1	29,6	7,4	37,0
1954	4,2	34,0	2,1	36,1	29,4	7,6	37,0
1955	4,3	33,7	2,2	35,9	27,3	8,5	35,8
1956	4,2	36,3	2,4	38,7	29,3	8,8	38,1
1957	3,7	40,1	2,5	42,6	31,4	8,8	40,2
1958	4,0	43,6	2,8	46,4	32,5	9,2	41,7
1959	4,0	47,9	3,0	50,9	33,7	9,7	43,4

On remarquera, bien que sa part dans le total soit encore faible, la rapide progression de la consommation du whisky.

Étant donné les substitutions entre eaux-de-vie, il ne faut pas être surpris de l'importance des fluctuations de chacune d'entre elles. Le total est bien plus régulier.

## B. — Les valeurs

Il n'est pas possible de publier ici le résultat complet des calculs en valeur, pour chaque eau-de-vie. Nous nous bornerons à indiquer les dépenses des consommateurs pour l'achat des eaux-de-vie et liqueurs consommées à domicile, la valeur (aux prix de gros) des eaux-de-vie et liqueurs consommées hors domicile, la valeur des eaux-de-vie autoconsommées aux prix à la production.

La fraude a posé un problème délicat puisqu'il fallait la répartir entre consommation à domicile (à un prix inférieur aux prix de détail) et consommation hors domicile (à un prix à peine inférieur aux prix de gros) <sup>(1)</sup>. Dans le tableau IX, en raison de son caractère incertain, la fraude a été indiquée à part.

## C. — Les indices de « volume »

On trouvera au tableau I <sup>(2)</sup> les indices de volume (base 100 en 1950).

La consommation commercialisée qui s'était maintenue (et même élevée) jusqu'en 1953 a décliné en 1954, puis à nouveau en 1958. Ces deux paliers de baisse correspondent à deux paliers d'aggravation des droits sur les alcools de bouche.

Il est vraisemblable que la commercialisation en fraude a dû « bénéficier » de ces aggravations de taxes, mais il est impossible de mettre ce phénomène en lumière et nous avons dû nous contenter d'une estimation « prudente » de la fraude.

Au total, on ne peut pas affirmer, malgré la marche dégressive de l'indice de volume, que la consommation des eaux-de-vie ait diminué depuis 1954.

## IV. — LE CIDRE

### A. — Les quantités

Le cidre produit n'est commercialisé que dans une mesure assez faible et déclinante d'année en année.

Dans le cidre commercialisé, la proportion de cidre gazéifié et vendu en bouteilles a beaucoup augmenté et la proportion de cidre tiré en fûts a diminué. Il en résulte une augmentation très sensible de la qualité moyenne du cidre et du prix moyen.

### B. — Les valeurs

Le tableau X donne la valeur du cidre, autoconsommé (aux prix à la production), consommé à domicile (aux prix de détail) ou hors domicile (aux prix de gros). Ces valeurs sont seulement approximatives.

(1) Pour plus de détails, le lecteur pourra se reporter à notre ouvrage sur la **Consommation des boissons**.

(2) Voir p. 49, colonne 3.

## C. — Indices de volume

La valeur de l'autoconsommation calculée aux prix de gros est beaucoup plus élevée que celle du cidre commercial. Ramenée aux prix de gros de 1954, la valeur du cidre n'a cessé de baisser, de 1951 à 1958 (1).

TABLEAU X  
Consommation de cidre

ANNÉES	QUANTITÉS en millions d'hectolitres			VALEUR en milliards de francs courants		
	Auto- consommées	Commer- cialisées	Ensemble (arrondi)	Auto- consommée	Consom- mation à domicile	Consom- mation hors domicile
1950	11	4,6	16	11	10,4	1,9
1951	14	4,5	19	13	10,3	1,8
1952	10	4,4	14	12	11,6	2,1
1953	13	3,9	17	12	10,3	1,8
1954	12	3,6	16	11	10,0	1,8
1955	11	3,4	14	10	10,0	1,8
1956	10	2,8	13	12	9,2	1,6
1957	8	2,6	11	12	9,8	1,7
1958	8	2,2	10	23	11,5	2,0
1959	9	2,4	11	20	12,0	2,1

## V. — LA BIÈRE

### A. — Les quantités

Le tableau XI présente les ventes totales de bière, selon les différentes qualités définies par le degré moyen d'alcool.

La consommation de bière a retrouvé son niveau d'avant-guerre par une augmentation d'autant plus rapide que le degré est plus élevé. Seules les petites bières de table de Flandre sont stationnaires ou en recul.

### B. — Les valeurs

Le calcul des valeurs est assez complexe. En effet, il ne suffit pas de connaître la répartition de la consommation entre consommation à domicile et hors domicile, mais il faut connaître également la répartition des ventes entre bouteilles (2) et fûts. Or, cette répartition a varié.

Les renseignements que l'on possède sur ces différents points, pour les diverses qualités de bière manquent de précision. Aussi le calcul des valeurs est-il seulement approximatif. Cette approximation semble cependant

(1) Voir p. 49, tableau I, colonne 4.

(2) Et entre bouteilles de 1 litre, de 0,65 litre et de 0,23 litre.

satisfaisante car les prix de toutes les catégories de bières sont assez bien connus. Les différences observées entre les nombreuses sources sont très faibles.

Les résultats en valeur figurent au tableau XII.

TABLEAU XI  
**Consommation de bière**  
 (en milliers d'hectolitres)

ANNÉES	5°	3,5°	2°	1,2°	TOTAUX
1950	3 705	3 567	1 274	565	9 111
1951	4 150	3 398	1 052	396	8 996
1952	4 598	3 828	1 058	307	9 791
1953	4 955	3 930	890	244	10 019
1954	5 208	4 165	876	174	10 423
1955	5 711	4 741	1 166	218	11 836
1956	6 169	4 714	1 090	167	12 140
1957	7 899	5 508	1 152	129	14 688
1958	8 425	7 273	1 140	102	16 940
1959	9 308	7 635	1 041	89	18 073

TABLEAU XII  
**Consommation de bière**  
 (en milliards de francs courants)

ANNÉES	A DOMICILE (aux prix de détail)	HORS DOMICILE (aux prix de gros)
1950	13,6	18,9
1951	15,5	24,0
1952	21,0	32,2
1953	21,8	34,7
1954	22,8	36,5
1955	26,2	40,0
1956	26,4	43,0
1957	31,5	54,8
1958	46,5	72,7
1959	51,4	87,0

### C. — Indice de volume

L'accroissement rapide de la consommation de la bière ressort nettement de l'évolution de l'indice de volume <sup>(1)</sup>.

(1) Voir p. 49, tableau I, colonne 5.



## VI. — LES BOISSONS SANS ALCOOL

En dehors des boissons chaudes, les boissons sans alcool comprennent : les eaux minérales, les boissons gazeuses, les sirops, les jus de fruits.

On ne possède aucun renseignement sur la consommation des sirops. On sait seulement, par la quantité de sucre affectée à leur fabrication, que cette consommation est faible, en quantité et en valeur, et peut, sans inconvénient, être négligée.

### Les eaux minérales

La production des eaux minérales est comptée en nombre de « cols ». Ces cols se subdivisent en :

- bouteilles de 0,90 litre : consommées essentiellement à domicile, très peu au restaurant ;
- demi-bouteilles : consommées au restaurant ;
- quarts de bouteilles : consommés au café.

Le nombre des demi-bouteilles est de l'ordre de 2 à 3 % et celui des quarts de bouteilles de l'ordre de 12 à 15 % du total, mais ils sont tous les deux connus avec précision.

Les prix ont été pondérés par les quantités respectives des différentes eaux minérales et par l'incidence des prix des transports. Ils sont donc établis avec une certaine approximation.

Comme les petites bouteilles (demies et quarts) sont exclusivement vendues par les hôtels, restaurants et cafés, et que les grandes bouteilles sont pour 80 % consommées à domicile, l'erreur sur les valeurs des consommations à domicile et hors domicile est faible.

### Les boissons gazeuses

Il s'agit des limonades, sodas et coca-colas. Les renseignements que l'on a pu recueillir sur les ventes et sur leur répartition entre grandes et petites bouteilles manquent malheureusement de précision. On doit leur accorder seulement la valeur d'une appréciation sommaire.

Les prix, par contre, sont beaucoup mieux connus, grâce à diverses enquêtes et la répartition entre consommation à domicile et hors domicile n'offre guère de difficulté, la quasi-totalité des boissons gazeuses étant consommée au café.

L'estimation en valeur vaut donc ce que vaut l'estimation des quantités.

### Les jus de fruits

On évalue très mal la production des jus de fruits métropolitains (raisin, pommes, tomates, abricots) et les chiffres que nous donnons ne sont qu'approximatifs.

Par contre une grande partie de la consommation est faite de jus de fruits importés (oranges, pamplemousses, ananas) dont les quantités sont enregistrées avec précision par la Direction des Douanes.

Les prix sont assez bien connus, selon la dimension des récipients, mais la répartition des quantités entre les différentes capacités selon les divers jus de fruits a posé de difficiles problèmes qui n'ont pu être résolus qu'avec d'assez larges incertitudes. Aussi la valeur totale des consommations de jus de fruits est-elle seulement une approximation grossière.

### Indices de volume des boissons sans alcool

L'évolution de la consommation des boissons sans alcool ressort du tableau I <sup>(1)</sup>. Toutefois, en ce qui concerne les jus de fruits, la consommation en 1950 était si faible et si mal connue que les indices de volume, basés sur 1950, donnent seulement une idée approchée de l'évolution de la consommation.

TABLEAU XIII

#### Consommation des boissons non alcoolisées

(en milliers d'hectolitres)

ANNÉES	EAUX MINÉRALES	BOISSONS GAZEUSES	JUS DE FRUITS
1954	5 450	3 000	110
1955	6 720	3 900	150
1956	6 900	3 300	200
1957	8 080	4 150	247
1958	7 710	3 625	243
1959	8 885	4 050	276

## VII. — LES DÉPENSES DES CONSOMMATEURS POUR L'ACHAT DES BOISSONS

La dépense totale des consommateurs pour l'achat des boissons se répartit à peu près également entre la consommation à domicile et hors du domicile.

La première comprend des boissons achetées, que nous évaluons aux prix de détail, et une autoconsommation dont la valeur est estimée d'après les prix à la production <sup>(2)</sup>.

Hors domicile, il faut distinguer selon que la consommation a lieu dans un hôtel, café ou restaurant, ou bien dans une cantine (d'usine, militaire ou d'administration) ou encore dans une collectivité (internat scolaire, hôpitaux et hospices, prisons, etc.). Dans le premier cas, il faut multiplier les prix de gros par un coefficient compris entre 2 et 2,5 <sup>(3)</sup> ; dans le second cas, le coefficient 1,3 à 1,5 paraît suffisant ; dans le troisième, on admettra

(1) Voir p. 49, colonnes 6, 7, 8.

(2) On peut ne pas compter cette dernière si on veut obtenir le flux monétaire, mais il est logique de compter l'autoconsommation comme une privation de ressources monétaires.

(3) Sauf pour le vin.

TABLEAU XIV

**Consommation des boissons sans alcool**

(en milliards de francs courants)

ANNÉES	A DOMICILE (aux prix de détail)				HORS DOMICILE (aux prix de gros)			
	Eaux minérales	Boissons gazeuses	Jus de fruits	Ensemble	Eaux minérales	Boissons gazeuses	Jus de fruits	Ensemble
1950	9,7	1,5	0,0	11,2	3,6	13,6	0,9	18,1
1951	12,2	1,5	0,1	13,8	4,7	13,6	1,2	19,5
1952	15,4	1,8	0,3	17,5	6,0	16,4	1,6	24,0
1953	17,0	1,5	0,7	19,2	6,5	13,7	1,8	22,0
1954	18,0	1,6	1,2	20,8	7,1	14,0	2,0	23,1
1955	22,0	2,1	1,7	25,8	8,5	18,7	2,8	30,0
1956	22,8	1,8	2,2	26,8	8,5	16,0	3,7	28,2
1957	26,6	2,2	2,7	31,5	10,0	20,2	4,5	34,7
1958	30,9	2,0	2,3	35,2	9,8	17,9	4,7	32,4
1959	35,7	2,3	2,7	40,7	11,4	20,2	5,7	37,3

le coefficient 1, c'est-à-dire que les boissons distribuées par ces collectivités sont comptées aux prix de gros.

Bien entendu, cette répartition des dépenses entre consommation à domicile et hors domicile <sup>(1)</sup> présente une certaine incertitude. On a vu précédemment la valeur à attribuer aux chiffres donnés par boisson.

En ce qui concerne les consommations de boissons hors domicile, le calcul de la part des consommations à prix réduit dans les collectivités et cantines a fait l'objet d'une annexe de la publication **La Consommation des boissons en France**. Nous en reprendrons ici les résultats. La différence entre la consommation hors domicile et la consommation dans les collectivités, sera attribuée aux hôtels, cafés et restaurants. Il est inutile d'insister sur le caractère assez aléatoire de ce calcul par différence entre quantités mal connues.

Il faut encore remarquer que, parmi les collectivités, certaines, comme les cantines d'entreprises et d'administrations, font payer les consommations de boissons, tandis que, pour les internats, ces consommations sont, ou gratuites (cas des prisons), ou comprises forfaitairement dans le prix de pension (établissements scolaires et hospitaliers).

D'après l'enquête sur les budgets de famille en 1956-1957, réalisée par le C.R.E.D.O.C. et l'I.N.S.E.E., le nombre de repas pris dans les cantines, en un an, est de 420 millions sur 1 200 millions de repas pris dans les collectivités. Mais la consommation des boissons n'est pas proportionnelle à ces nombres. Pour le **vin**, la consommation par tête des établissements hospitaliers peut être considérée comme nulle, celle des établissements d'enseignement est faible par rapport à celle des cantines. Pour les **spiriteux**, la consommation par tête des établissements d'enseignement et hospitaliers est nulle, celle des cantines est appréciable. Pour les **eaux minérales**, la consommation des cantines est négligeable, celle des établissements hospitaliers est importante. Pour les **boissons gazeuses**, par contre, la consommation des cantines, seule, est assez considérable. Celle du **cidre et de la bière** est très faible dans la plupart des collectivités (sauf dans l'Ouest et dans le Nord).

L'imprécision de ces renseignements ne permet d'accorder aux chiffres du tableau XV que la valeur d'une première approximation.

Nous avons compté la consommation de vin :

— aux prix de gros pour les établissements hospitaliers, d'enseignement et autres internats ;

— aux prix de gros multipliés par 1,4 pour les cantines ;

— au double des prix de gros pour les hôtels, cafés, restaurants.

La dépense de vins d'appellation doit être considérée comme nulle dans les établissements hospitaliers, d'enseignement, etc. et négligeable dans les cantines. Nous l'avons portée intégralement aux postes hôtels, cafés et restaurants en multipliant les valeurs de la consommation hors du domicile aux prix de gros par le coefficient 2 jusqu'en 1957 et par le coefficient 1,75 en 1958 et 1959.

En ce qui concerne les boissons autres que le vin, les consommations annuelles moyennes dans les collectivités et cantines ont été estimées comme le montre le tableau XVI.

---

(1) Voir p. 70, tableau XVIII.

TABLEAU XV

## Consommation de vin hors domicile

ANNÉES	QUANTITÉS (en 1 000 hectolitres)				DÉPENSES (en milliards de francs)				
	Vins courants				Vins courants			Vins A.O.C.	Total
	Établissements hospitaliers, d'enseignement et internats	Cantines	Hôtels, Cafés, Restaurants	Total	Établissements hospitaliers, d'enseignement et internats (Prix de gros)	Cantines (Prix de gros × 1,4)	Hôtels, Cafés, Restaurants (Prix de gros × 2)	Hôtels, Cafés, Restaurants	Total
1950	250	1 600	3 850	5 700	1,5	13,8	47,2	28	90
1951	260	1 630	3 610	5 500	1,4	12,3	40,0	38	92
1952	270	1 660	3 870	5 800	1,7	14,3	47,2	50	113
1953	280	1 700	3 920	5 900	1,7	14,7	48,2	62	127
1954	290	1 800	4 050	6 140	1,8	15,9	51,3	60	129
1955	300	1 900	4 200	6 400	1,9	17,0	54,0	62	135
1956	300	1 900	4 200	6 400	2,0	18,0	56,4	69	145
1957	320	2 000	4 500	6 820	2,5	21,6	69,4	68	161
1958	340	1 800	4 260	6 400	3,9	29,5	99,7	72	205
1959	350	1 800	4 150	6 300	4,3	30,9	101,7	90	227

En multipliant ces quantités par les prix de gros pour les premières, par les prix de gros multipliés par 1,4 pour les secondes et en admettant le coefficient 2,5 pour les hôtels, cafés, restaurants, on obtient les résultats suivants :

TABLEAU XVI  
**Consommations dans les collectivités**  
 (milliers d'hectolitres)

	Établissements hospitaliers et scolaires, et autres internats	Cantines
Apéritifs .....		80
Eaux-de-vie .....		60
Bière .....	20	180
Cidre .....	25	200
Eaux minérales .....	50	0

TABLEAU XVII

**Dépenses de consommation hors domicile**  
(milliards de francs courants)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
<b>Apéritifs :</b>										
Cantines .....	6	→	→	→	7	8	9	10	14	16
H., C., R. (1) ...	75	85	94	90	100	100	118	128	132	174
Total .....	81	91	100	96	107	108	127	138	146	190
<b>Eaux-de-vie et liqueurs :</b>										
Cantines .....	8	9	10	10	11	12	12	12	13	15
H., C., R. (1) ...	56	67	71	72	73	72	73	78	82	87
Total .....	64	76	81	82	84	84	85	90	95	102
<b>Bière :</b>										
Cantines et établissements ...	2	→	→	→	→	→	→	→	3	→
H., C., R. (1) ...	47	57	75	80	83	92	100	126	170	200
Total .....	49	59	77	82	85	94	102	128	173	203
<b>Cidre :</b>										
Cantines et établissements ...	1	→	→	→	→	→	→	→	→	→
H., C., R. (1) ...	3	3	4	3	→	→	→	→	4	5
Total .....	4	4	5	4	→	→	→	→	5	6
<b>Eaux minérales :</b>										
	9	11	14	16	17	20	21	24	24	27
<b>Boissons gazeuses :</b>										
Cantines .....	1	1	2	→	→	→	→	→	→	→
H., C., R. (1) ...	31	31	35	33	34	41	39	47	41	47
Total .....	32	32	37	35	36	43	41	49	43	49
<b>Jus de fruits (H., C., R.) (1) .....</b>										
	2	3	4	5	5	7	9	11	11	13

(1) Hôtels, Cafés, Restaurants.

TABLEAU XVIII

**Tableau récapitulatif des dépenses de consommation des boissons**  
(en milliards de francs courants)

ANNÉES	AUTOCONSUMMATION	ACHATS DES MÉNAGES	DÉPENSES DANS LES COLLECTIVITÉS		DÉPENSES DANS LES HOTELS, CAFÉS, RESTAURANTS	TOTAUX	
			Établissements	Cantines		Sans l'autoconsommation et les établissements	Y compris l'autoconsommation et les établissements
1950	56	359	2	31	298	688	746
1951	60	347	2	31	335	713	775
1952	58	419	2	34	393	846	906
1953	54	440	2	35	408	883	939
1954	51	460	2	38	426	924	977
1955	53	484	3	42	451	977	1 033
1956	56	515	3	44	488	1 047	1 106
1957	62	600	3	49	554	1 203	1 268
1958	99	790	5	62	634	1 486	1 590
1959	82	903	5	68	742	1 713	1 800